

hommes qui abandonnent leurs fermes, en désespoir de cause, serrés comme dans un étau entre le prix de vente et le coût de revient. J'espère que le gouvernement actuel, dans ses délibérations et dans les mesures législatives qu'il soumettra au Parlement cette année, s'attaquera énergiquement à ce problème au lieu de nous fournir des réponses toutes faites ou de n'apporter qu'une solution partielle.

Un des faits que je crois bon de signaler au gouvernement actuel, parce qu'il comporte des dangers, c'est la somme énorme de financement que nous savons nécessaire pour aider un jeune homme à s'établir sur une terre dans l'Ouest. Il devrait être possible à un jeune homme de s'établir sur une ferme sans part de propriété ou sans autre appui financier qu'un prêt du gouvernement à faible taux d'intérêt, de façon qu'il puisse mécaniser profitablement son entreprise et l'exploiter efficacement.

Un autre point que je voudrais mentionner dès le début de la session c'est une chose sur laquelle nous, ainsi que les membres du Gouvernement actuel, lorsqu'ils siégeaient de ce côté-ci de la Chambre, avons souvent appelé l'attention du Gouvernement d'alors. Il s'agit des pensions versées aux anciens combattants et de l'admissibilité de ceux-ci à les recevoir. J'ai dû, dans un certain cas, faire de grands efforts pendant deux ou trois ans, afin d'obtenir une pension pour un ancien combattant de la seconde Grande Guerre qui avait été classé A-1 à son entrée dans l'armée pour en ressortir dans la catégorie la moins élevée. Mais la Commission l'avait déclaré inadmissible à la pension.

J'espère pouvoir convaincre le ministre des Anciens combattants d'empêcher que des choses comme celles-là se produisent au Canada et d'assurer une pension à l'ancien combattant de la seconde Grande Guerre qui, ayant été classé A-1 lors de son engagement, a été démobilisé dans une catégorie inférieure.

Je voudrais évoquer une autre question, relative au problème de la construction routière et de l'entretien des routes au Canada tout entier. J'ai trouvé aujourd'hui sur mon bureau une lettre qui m'était adressée par l'Association de la route n° 14 de la Saskatchewan. Je n'entends pas parler du trajet que suit cette route, mais je me permettrai toutefois de rappeler que dans bien des régions de notre pays nous nous trouvons actuellement aux prises avec un chômage croissant. C'est ce qui me permet d'affirmer que non seulement nous favoriserions l'industrie touristique, mais que, de plus, nous améliorerions nos routes, partout chez nous, pour peu que le gouvernement prenne exemple sur les États-Unis, qu'il voie ce que le gouvernement

américain a fait au sujet des routes là-bas. Il n'est pas une seule route, d'État ou de comté, aux États-Unis, au titre de laquelle ne soit versée une subvention fédérale. Au contraire, chez nous, les gouvernements n'ont jamais jugé bon de prévoir des subventions de ce genre si ce n'est dans le seul cas de la route transcanadienne.

En Saskatchewan, nous nous enorgueillissons de ce que cette route ait été parachèvement à travers toute la province. Cet été nous avons organisé une cérémonie pour marquer cet événement, mais j'aimerais signaler que ma proposition pourrait être pour le Gouvernement le moyen d'aider non seulement les provinces mais tout le pays.

Une autre question qui me préoccupe est celle du partage des impôts,—des impôts provenant des sociétés et des successions. Tous les députés le savent, la Commission Rowell-Sirois a proposé que les impôts provenant de ces sources soient perçus par le gouvernement central qui, par la suite, devrait les répartir entre les provinces. Depuis 1947, lorsqu'un tel programme a été entrepris par les provinces et le gouvernement fédéral, on se base sur le principe des besoins fiscaux et des possibilités de revenu des différentes provinces. Je tiens à le signaler au Gouvernement parce que, si je comprends bien, une conférence fédérale-provinciale doit avoir lieu plus tard cette année et j'espère que, conformément à ce que le premier ministre a dit durant la campagne électorale, le Gouvernement veillera à ce qu'une plus haute priorité soit accordée à cette question et que les provinces comme la mienne, la Saskatchewan, recevront en fait une part plus équitable de ce revenu, afin de subvenir à leurs besoins fiscaux.

Je veux aussi parler du programme de resserrement du crédit. L'ancien gouvernement a évidemment inauguré un programme de ce genre qui a certes injustement entravé un très grand nombre de travaux fort nécessaires dans toutes les régions du Canada, surtout des entreprises municipales, comme la construction d'écoles et l'aménagement de routes, d'égouts et d'aqueducs. Par suite de ce programme bon nombre de nos villes et municipalités n'ont pu obtenir des fonds suffisants pour s'acquitter de leurs responsabilités municipales. Je prie le gouvernement d'examiner à nouveau le problème et j'espère que la conférence fédérale-provinciale qui aura lieu avant la fin de l'année l'inscrira en tête de son ordre du jour.

A l'heure actuelle, ma propre circonscription souffre beaucoup du programme de resserrement du crédit. Comme les députés le savent probablement, l'industrie pétrolière